

Budget 2007-2008  
COMMUNIQUÉ N° 5

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01

## *Discours sur le budget 2007-2008*

### **Un Québec plus prospère au bénéfice de tous les Québécois**

*« Depuis quatre ans, le gouvernement a créé un environnement économique et social propice à la prospérité. »*

- Michel Audet

**Québec, le 20 février 2007** – Le *Discours sur le budget 2007-2008* a permis au ministre des Finances, M. Michel Audet, de dresser le bilan économique du gouvernement. « Depuis 2003, le gouvernement a agi afin de concrétiser la vision du Québec qu'il s'était engagé à mettre en œuvre : un Québec moderne, responsable, confiant en l'avenir et résolument engagé sur la voie de la prospérité », a affirmé le ministre.

#### **L'économie du Québec se porte bien**

M. Audet a indiqué, avant tout, que l'ensemble des actions du gouvernement avaient directement contribué à la bonne performance de l'économie du Québec. En effet, la situation du marché du travail est solide, avec près de 200 000 emplois créés depuis 2003. Le taux de chômage a atteint 8 % en moyenne en 2006, du jamais vu depuis 30 ans. Les dépenses des ménages et les investissements des entreprises ont connu des progressions intéressantes.

« Depuis quatre ans, les investissements des entreprises ont progressé davantage au Québec qu'en Ontario. De plus, si l'on exclut l'Alberta, les investissements des entreprises québécoises, en pourcentage du PIB, sont maintenant similaires à ceux du reste du Canada », a précisé le ministre des Finances.

#### **Des finances publiques saines et des investissements majeurs dans les priorités des Québécois**

« Depuis 2003, l'équilibre budgétaire a été maintenu grâce à une gestion rigoureuse des dépenses publiques. Le Québec a connu l'une des plus faibles croissances des dépenses au Canada et cette gestion a permis au gouvernement d'investir dans les priorités des Québécois », a précisé le ministre des Finances.

Entre 2003-2004 et 2007-2008, les dépenses en santé ont augmenté de 5,7 milliards de dollars et les dépenses en éducation ont progressé cinq fois plus vite que durant le mandat du gouvernement précédent. Les dépenses en éducation ont ainsi été majorées de 2,2 milliards de dollars.

L'augmentation des dépenses en santé et en éducation a ainsi représenté près de 80 % de la hausse des dépenses de programmes.

### **La création du Fonds des générations**

Le gouvernement se devait de mettre fin à une situation qui faisait du Québec la province la plus endettée. S'attaquer au poids de la dette dans l'économie était devenu impératif, d'autant plus que celle-ci avait servi dans le passé à financer en grande partie des dépenses courantes. C'est ainsi que lors du dernier budget, le ministre des Finances a annoncé la mise en place du Fonds des générations.

Exclusivement dédié au remboursement de la dette, le Fonds des générations est alimenté par des sources de revenus spécifiques qui n'ont pas entraîné de hausse du fardeau fiscal des contribuables.

Avec la vente de la participation d'Hydro-Québec dans Transelec Chile, le gouvernement a décidé d'accélérer la réduction du poids de la dette. Une somme additionnelle de 500 millions de dollars a été versée jeudi dernier au Fonds des générations. Compte tenu des sommes accumulées, le fardeau de la dette en proportion de l'économie sera ramené à 41,6 % en 2008-2009. Il sera réduit à moins de 25 % au 31 mars 2026.

L'action du gouvernement et, notamment, la poursuite des efforts de rigueur, le maintien de l'équilibre budgétaire et la création du Fonds des générations, a été reconnue puisque la cote de crédit du Québec a été relevée à deux reprises en 2006.

### **Davantage de richesse pour tous les Québécois**

Aujourd'hui, les Québécois profitent d'une plus grande prospérité économique grâce à un ensemble de politiques économiques et sociales mises en place par le gouvernement depuis 2003. Ils ne sont plus les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord.

Ainsi, le fardeau fiscal est moins élevé et le revenu après impôts des Québécois est plus élevé, les familles sont soutenues dans leur conciliation travail-famille, les jeunes ont accès à de meilleurs outils pour assurer leur réussite, les aînés sont mieux soutenus pour faire face aux conséquences du vieillissement, la main-d'œuvre est plus incitée au travail que jamais et la richesse est mieux répartie.

Par exemple, depuis 2003, les contribuables québécois ont profité de réductions d'impôt majeures totalisant 3,8 milliards de dollars. Tous les Québécois ont ainsi profité de ces baisses d'impôt, peu importe leur situation familiale ou leurs revenus.

Pour faire face au défi démographique, les actions du gouvernement ont visé à mieux soutenir financièrement les familles et à favoriser une meilleure conciliation famille-travail. L'ampleur des efforts peut maintenant être mesurée : le Québec est le leader au sein du Canada. Le soutien financier aux familles québécoises totalisera plus de 4,7 milliards de dollars en 2007, soit une hausse de plus de 30 % comparativement à 2003.

### **Des entreprises dynamiques**

Parce que les entreprises qui investissent deviennent plus productives et participent davantage à l'accroissement de la prospérité, le gouvernement, depuis 2003, s'est assuré :

- que le coût d'investir au Québec soit le plus bas possible;
- de favoriser les investissements importants permettant de rester à l'avant-garde du progrès technologique;
- que des partenariats fructueux soient établis avec le secteur privé afin de soutenir l'investissement;
- de favoriser un secteur financier performant;
- de moderniser l'État et de simplifier les procédures administratives.

« Dans tous ces domaines, et même s'il reste encore des progrès à accomplir, il est possible d'affirmer que le Québec est aujourd'hui mieux positionné pour faire face aux défis qui se présentent déjà », a affirmé le ministre des Finances.

### **Essor économique partout au Québec**

Depuis 2003, le gouvernement a accompli des gestes concrets pour favoriser l'autonomie des régions, notamment par :

- la création et le financement des conférences régionales des élus (CRE);
- le transfert aux municipalités régionales de comté (MRC) de la responsabilité des centres locaux de développement (CLD);
- *l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités;*
- la nouvelle *Politique nationale de la ruralité;*
- la régionalisation des services gouvernementaux et leur adaptation aux réalités socioéconomiques des régions.

Ces gestes concrets ont fait en sorte que chaque région du Québec est aujourd'hui en mesure de mettre en valeur ses atouts.

Par la nouvelle *Stratégie pour le développement de toutes les régions*, le gouvernement leur donne encore davantage de pouvoirs et de moyens pour se développer et contribuer directement à la prospérité du Québec. Le gouvernement dégage ainsi 825 millions de dollars pour les cinq prochaines années en faveur des régions.

### **Relèvement majeur du niveau d'investissement dans les infrastructures publiques**

Le bien-être des citoyens et le développement de l'économie du Québec nécessitent des investissements structurants. Depuis 2003, le gouvernement a augmenté la cadence des investissements dans les infrastructures publiques.

Les investissements en immobilisations sont passés de 2,9 milliards de dollars en moyenne, pour la période 1997-1998 à 2002-2003, à 4,7 milliards de dollars en 2006-2007. Une part de ces investissements est consacrée au maintien des actifs.

L'effort consenti en matière d'infrastructures a été particulièrement important à l'égard du réseau routier. En effet, 7,9 milliards de dollars seront investis dans le réseau routier au cours des quatre prochaines années, dont 1,7 milliard de dollars en 2007-2008.

De plus, le gouvernement a mis en place des incitatifs afin d'augmenter l'utilisation du transport collectif partout au Québec et s'est assuré d'un meilleur accès à des installations sportives modernes et sécuritaires pour favoriser le bien-être de la population et la prévention en santé.

### **Des résultats durables**

M. Audet a ainsi conclu : « Depuis 2003, le gouvernement a mis en place un ensemble de politiques économiques et sociales afin d'accroître la prospérité, de l'inscrire dans une perspective de développement durable et de s'assurer que tous les Québécois en bénéficient. »

- 30 -

**Source :** Pierre Choquette  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
(418) 643-5270